



RESTAURATION - HÉBERGEMENT

Inscription tarification

Rendez-vous dès le 3 juin sur :

www.bretagne.bzh/tarification

pour inscrire votre enfant lycéen·ne, étudiant·e ou apprenti·e.



En cas de difficultés lors de l'inscription, vous pouvez contacter le Centre de Relation Usagers de la Région Bretagne au 02 23 20 60 00.

Sans inscription avant le 22 septembre, le tarif le plus élevé s'applique.

Tarif repas

RESTAURATION 2024/2025

VOTRE QUOTIENT FAMILIAL	VOTRE TRANCHE	au forfait	
		PART RÉGION/ FAMILLE	RESTE À CHARGE FAMILLE
700 ou moins	1		2,70 €
	A		
de 701 à 900	2		3 €
	B		
de 901 à 1100	3		3,30 €
	C		
de 1101 à 1500	4		3,70 €
	D		
de 1501 à 1700	5		4 €
	E		
1701 et plus ou non-inscrit	6		4,30 €
	F		

Tarif journalier *

HÉBERGEMENT 2024/2025

VOTRE QUOTIENT FAMILIAL	VOTRE TRANCHE	pré-bac		post-bac	
		PART RÉGION/ FAMILLE	RESTE À CHARGE FAMILLE	PART RÉGION/ FAMILLE	RESTE À CHARGE FAMILLE
700 ou moins	1		8,10 €		10,90 €
	A				
de 701 à 900	2		9 €		12 €
	B				
de 901 à 1100	3		9,90 €		13,10 €
	C				
de 1101 à 1500	4		11,10 €		14,40 €
	D				
de 1501 à 1700	5		12 €		15,50 €
	E				
1701 et plus ou non-inscrit	6		12,90 €		16,60 €
	F				

* Tarif journalier correspondant à 2 repas + 1 nuitée avec petit-déjeuner

Le tarif du repas occasionnel est de 4,60€, y compris pour les élèves externes.



LOÏC CHESNAIS-GIRARD
Président de la Région Bretagne
Prezidant Rannvro Breizh
Perzident de la Rejion Bertègn

« Vous accompagner
dans vos années
lycée et vous aider
à construire
votre avenir,
voilà nos priorités. »

Responsable de l'accueil, de la restauration et de l'hébergement des élèves dans les lycées publics, la Région Bretagne s'engage et met tout en œuvre pour que les jeunes Breton-ne-s réussissent leurs années lycée.

Depuis la rentrée 2022, les lycéen-ne-s, apprenti-e-s et étudiant-e-s des 116 lycées publics de Bretagne bénéficient de tarifs pour la restauration et l'hébergement :

- > **Accessibles** et calculés selon les ressources du foyer.
- > **Solidaires** entre les familles et entre les lycées.

Malgré l'augmentation du coût des denrées alimentaires et de l'énergie, la Région a pris la décision de ne pas faire évoluer la grille tarifaire en 2024/2025.



RDV sur

www.bretagne.bzh/tarifcation



RÉGION BRETAGNE
RANNVRO BREIZH
REJION BERTÈGN